

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION

**L'adjudication aura lieu le jeudi 29 janvier 2026 à 9h30**

Au Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL (94) Place du Palais  
**EN UN LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)**

## **73 avenue de la République**

*Le tout cadastré section C1 numéro 48, lieudit « 73 avenue de la République » pour 07a 39ca*

Une **MAISON d'une superficie de 125,30 m<sup>2</sup>** réunissant les lots 4, 5, 6, 7, 8 et 32 est situé sur la droite en entrant et donne sur la cour intérieure commune comprend :

- Au rez-de-chaussée : entrée, WC, une chambre avec salle de bain attenante, séjour avec cuisine ouverte, salle d'eau.
- Au 1<sup>er</sup> étage : dégagement, WC, salle de bains, terrasse, deux chambres
- Au sous-sol : buanderie

*Les lieux sont occupés*

Cette vente a lieu à la requête du FONDS COMMUN DE TITRISATION ORNUS ayant pour société de gestion la société EUROTITRISATION, Société Anonyme au capital de 712 728 euros, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le n° 352 458 368, dont le siège social est à SAINT DENIS (93200) 12 Rue James Watt, et représenté par son recouvreur la Société MCS ET ASSOCIES, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 334 537 206, ayant son siège social à PARIS (75020) - 256 Bis Rue des Pyrénées, agissant en qualité de recouvreur poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits du CREDIT DU NORD, société anonyme immatriculée au RCS de Lille sous le n° 456 504 851, dont le siège social est 28 Place Rihour 59800 LILLE, en vertu d'un bordereau de cession de créances du 19/04/2021 conforme aux dispositions du Code Monétaire et Financier, ayant pour Avocat Maître Loren MAQUIN-JOFFRE, Avocat au Barreau du Val de Marne.

**MISE À PRIX : 180.000 € (CENT QUATRE VINGT MILLE EUROS)**

**Avec faculté de baisse d'un quart puis d'un tiers puis de moitié à défaut d'enchères**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL.

**CONSIGNATION : 18.000 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes**

Fait et rédigé à VINCENNES, le 1<sup>er</sup> décembre 2025, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Loren MAQUIN-JOFFRE  
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À Maître Loren MAQUIN-JOFFRE, Membre de la SELARL A.K.P.R., Avocat au Barreau du Val de Marne, 14 rue Lejemptel – 94300 VINCENNES, Tél. 01.43.74.74.94 - [maquin@akpr.com](mailto:maquin@akpr.com), dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente
- À Maître Amourdavelly MARDENALOM, membre de l'A.A.R.P.I. ASM Avocats, Avocat, 4 rue de la Bienfaisance – 75008 PARIS, Tél. 01.88.61.49.40
- Au Greffe des Criées du Tribunal Judiciaire de CRETEIL (Bureau A17 ou A18, RdC du Bâtiment Marcel Proust, sur RdV), où le cahier des conditions de vente est déposé les lundis et mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Sur INTERNET : [www.licitor.com](http://www.licitor.com) - [www.asmavocats.fr](http://www.asmavocats.fr)

Sur les lieux pour visiter le lundi 19 janvier 2026 à 9h30 organisée par la SCP CAZENAVE, commissaires de justice, Tél : 01.48.73.98.63